



Communiqué de presse 22 mai 2025

22^{ème} édition du Concours des écoles à vélo mardi 13 mai 2025 et mardi 20 mai 2025*

201 écoles se sont mobilisées :

- 122 écoles sur l'agglomération grenobloise
- 43 écoles dans le Grésivaudan
- 36 écoles dans le Voironnais

soit

- 25 9054 élèves sensibilisé-es,
- et 15 711 élèves cyclistes.

* en raison d'un appel à la grève unitaire nationale de la fonction publique, 31 écoles n'ont pas pu maintenir le Concours le 13 mai et l'ont reporté le 20 mai.

L'ADTC - *Se déplacer autrement*, missionnée par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), a organisé la 22^{ème} édition du Concours des écoles à vélo le mardi 13 mai 2025.

Le Concours fait partie intégrante du programme de la « **Faites du Vélo** » portée par le SMMAG.

Ce concours est destiné à l'ensemble des élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) du Grésivaudan, de la Métropole grenobloise et du Pays Voironnais.

Jusqu'en 2023, les écoles du Pays Voironnais participaient au Concours des écoles écomobiles. Les 2 concours ont fusionné en 2024 et elles sont désormais intégrées au Concours des Ecoles à vélo.

Il de mobiliser un maximum d'élèves au sein de chaque école. Mais les écoles sont implantées sur des territoires très différents qui ne permettent pas les mêmes possibilités. **Cet évènement n'est donc pas un défi entre écoles, mais plus un concours au sein de chacune : s'inscrire dans la démarche, puis faire mieux que l'an passé.**

Le Concours est surtout l'occasion d'impulser au sein de chaque école, de chaque classe et auprès de chaque élève une réflexion sur la mobilité et de favoriser l'appétence pour les déplacements à vélo.

Les écoles inscrites au Concours ont pu, dans la limite des places disponibles, bénéficier d'une **animation gratuite** autour du vélo, offerte par le SMMAG (maniabilité, mécanique, spectacle...)

De plus en plus d'écoles mobilisées :

En 2018, elles étaient 45 écoles à participé ; elles sont aujourd'hui plus de 200.

Ce qui est encourageant car cette mobilisation de répondre aux objectifs de Concours :

- sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à vélo (gain de temps, indépendance, plaisir...),
- découvrir le plaisir de rouler en autonomie
- augmenter le niveau d'activité physique des enfants,
- rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile,
- améliorer la qualité de l'air et l'environnement,

Depuis l'édition 2020, **toutes les écoles participantes sont récompensées par une plaque « École vélomobile »** pour saluer leur implication dans la démarche de diffusion de la culture du vélo déplacement.

Les élèves ont été incité-es à venir à l'école à vélo ou en draisiène le jour du Concours. C'est le pourcentage d'élèves cyclistes sur le nombre total d'élèves qui permet aux écoles d'obtenir 1, 1, 3 ou 4 roues.



1 roue	2 roues	3 roues	4 roues
0 à 39% d'élèves cyclistes	40 à 59% d'élèves cyclistes	60 à 79% d'élèves cyclistes	80 à 100% d'élèves cyclistes
27 écoles	41 écoles	57 écoles	76 écoles

contact

Valérie Faucon – concours@adtc-grenoble.org – 04 76 63 80 55